

DECRET N° 84/858 du 13/08/84
portant nomination des Membres du Gouvernement.

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS
DU TRAVAIL, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE
L'ÉTAT, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

Vu la Constitution du 8^e Juillet 1979;

Vu la loi N° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'article
47 de la Constitution;

Vu le décret N° 84/856 du 8 Août 1984 portant nomination du Premier
Ministre;

DECRETE :

ARTICLE 1er. - Sont nommés Membres du Gouvernement en qualité de :

- Ministre des Finances et du Budget Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU
- Ministre de l'Administration du Territoire et du
Pouvoir Populaire Raymond Damase NGOLLO
- Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage François Xavier KATALI
- Ministre des Affaires Etrangères et de la
Coopération Antoine NDINGA OBA
- Ministre des Transports et de l'Aviation Civile. Hilaire MOUNTHAULT
- Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Refonte
de la Fonction Publique et de la Prévoyance
Sociale Bernard COMBO MATSIONA
- Ministre des Travaux Publics, de la Construc-
tion, de l'Urbanisme et de l'Habitat Benoit MOUNDELE NGOLLO
- Ministre de la Culture et des Arts Jean Baptiste TATI LOUTARD
- Ministre de la Jeunesse et des Sports Gabriel OBA APOUNOU

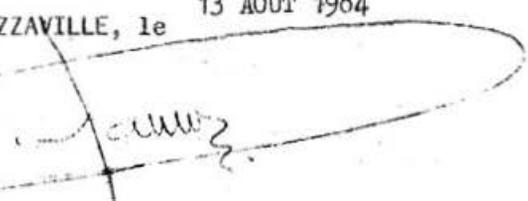
.../...

- Ministre du Plan Pierre NOUSSA
- Ministre de l'Enseignement Secondaire et Supérieur Daniel ABIBI
- Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat Ambroise NOUMAZALAYE
- Ministre des Mines et des Hydrocarbures Rodolphe ADADA
- Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique ELENGA NGAPORO
- Ministre de la Recherche Scientifique Pierre Damien BOUSSOUKOU BOUMBA
- Ministre à la Présidence, chargé du Cabinet du Chef de l'Etat et de l'Inspection Générale d'Etat Aimé Emmanuel YOKA
- Ministre de l'Economie Forestière Henri DJOMBO
- Ministre de la Justice, Garde des Sceaux Dieudonné KIMBERSE
- Ministre du Tourisme, des Loisirs et de l'Environnement Pierre NGAKA
- Ministre des Petites et Moyennes Entreprises ... Alphonse POATY SOUCLATY
- Ministre de la Pêche et de la Pisciculture OSSEBI DOUNIAM
- Ministre de l'Enseignement Fondamental et de l'Alphabétisation Bernadette DAYONNE
- Ministre du Commerce et de la Consommation ... Ambroise GAMBOUELE
- Ministre de la Santé et des Affaires Sociales.. Christophe BOURANQUE
- Ministre de l'Information et des Postes et Télécommunication Christian Gilbert BENBET
- Ministre de l'Equipeement Rural et de l'Action Coopérative Alphonse ZIEFFE.

ARTICLE 2.- Les dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

ARTICLE 3.- Le présent décret sera publié selon la procédure d'urgence.

Fait à BRAZZAVILLE, le 13 AOUT 1984


COLONEL DENIS SASSOU NGUESSO.